

Le Progrès

de Sidi-Bel-Abbès

HISTOIRE D'UN JOURNAL

1883 – 1963

De 1893 à 1939 trente et une années de publication sont disponibles aux archives, soit 1585 numéros de ce journal.

C'est en consultant cette collection que j'ai pu reconstituer quelques pages de ce journal qui a appartenu à la famille pendant trente trois ans, de 1930 à 1963. Si l'histoire en a interrompu brusquement la destinée, le lien qui nous relie à ce titre est suffisamment fort pour tenter de le préserver et de transmettre quelque chose de son histoire à ceux qui n'ont pas vu de leurs yeux, son titre inscrit sur la façade de l'immeuble du 22 rue Catinat à Sidi-Bel-Abbès.



Mais avant de feuilleter ces archives, il me plait de me rappeler ce que représentait pour moi ce journal et l'imprimerie qui portait son titre :

Le Progrès de Sidi-Bel-Abbès !

Mon **Progrès** à moi, c'est bien sur le grand-père mais avant tout et à son époque, mon père, Gilbert de Murcia ! Il était le vrai patron de l'imprimerie, le « **prote** ». C'est le terme exact, celui dont on qualifiait déjà son père, notre grand-père, à plusieurs reprises dans les annonces du périodique. (Voir annexe 1)



Le Progrès
est autorisé à
publier les annonces
légales et judiciaires

Contrairement à ce qu'il avait été auparavant, ce journal, était pour lui davantage une charge administrative qu'un organe de presse. Du fait de l'existence même de l'imprimerie il était dans l'obligation d'y insérer des actes administratifs divers. Mais autour de ces actes et pour compléter cette page recto-verso de papier journal, il fallait bien trouver matière à publier !

C'est ainsi que le journal accueillait les textes des poètes locaux (C'est **Paul Bellat** et son poème sur l'hélicoptère qui arrivent à ma mémoire en cette occasion) et des articles tous rédigés et qu'on pouvait insérer sous une forme publicitaire. (C'est ce qui explique l'abonnement gratuit dont on bénéficiait de la part de Paris-Match).

Mon **Progrès** à moi, c'était le jeudi – notre jour de congé à l'époque – dont il fallait parfois consacrer par punition, une partie de l'après-midi à relire en doublon le journal avant impression pour vérifier qu'il n'y avait ni faute ni coquille. Dans l'oreille aussi j'entends encore cette façon qu'on avait de relire en détachant chaque mot !

Mon **Progrès** à moi c'est la machine d'Hector ! **Hector**... non pardon, Monsieur Hector ! C'était le plus ancien typographe de l'imprimerie. C'est lui qui avait la charge de conduire l'immense machine à imprimer les affiches. Elle occupait une grande place dans l'atelier ! Hector était perché à près d'un mètre du sol et glissait les feuilles de papier affiche une à une dans le rouleau qui passaient sur la « forme » et ressortaient ensuite à l'arrière, rabattue par une série de bras en bois...

Monsieur Hector, tenait aussi en dehors de ses heures d'atelier, la caisse du Cinéma l'Empire. Et c'était auprès de lui qu'on pouvait quémander des « places de faveur » pour aller au cinéma le jeudi.



Il y avait bien une douzaine de typographes dans cette imprimerie. Outre mon père et **l'oncle Yvan**, il y avait **Fernand** (« Tonton Fernand » comme il souhaitait se faire appeler en plaisantant ! Son poste se situait juste à la montée des escaliers) près d'Yvan, il y avait aussi Carasco, et un autre ouvrier dont le regard torve ne m'inspirait pas confiance. Et il y avait aussi un apprenti arabe que mon père avait surnommé « *Jeantou* » ! L'oncle **Nounou**, lui était côté librairie-papèterie et responsable aux écritures.



Photo prise en 1951 environ. On reconnaît sur cette photo Fernand, Joseph Martinez et ses trois enfants, le grand-père, Hector, Angèle, Nounou, Carasco, Yvan et Gilbert.

L'AVENIR DE BEL-ABBÈS

Avant de devenir *Le Progrès de Sidi-Bel-Abbès*, le journal portait un autre titre tout aussi engagé : *L'Avenir de Bel-Abbès*.



L'Avenir de Bel-Abbès a été créée en 1883 par Paul PERRIER. Le N° 25 est le premier exemplaire du journal qui figure aux archives.

L'Avenir de Bel-Abbès se proclame « *Journal agricole, commercial, industriel, politique et littéraire paraissant les mercredis et samedis.* » Il est autorisé à publier les annonces légales et judiciaires en Français et en Arabe. Il se vend alors par abonnement annuel de 12 F à Bel-Abbès et de 13F pour le reste de l'Algérie et la France.

C'est Paul PERRIER qui est rédacteur en chef et propriétaire de l'imprimerie dans laquelle est tiré le journal. Cette imprimerie se situait alors dans la maison Terrin, rue Chabrière, près de l'église.

Jusqu'au 14 mars 1885, Paul PERRIER, le propriétaire tiendra le rôle de rédacteur en chef. A cette date E BAUDRON qui était un rédacteur du journal devient rédacteur en chef. Il écrivait auparavant sous les pseudonymes de PAGANEL ou le VIEUX COLON.

Extrait du 9 avril 1884

Les plantations de vigne se terminent ; elles ont atteint, cette année, en Algérie, des proportions gigantesques.

A ce sujet, nous croyons devoir combattre deux erreurs que nous voyons sans cesse se répéter.

Certains gens, à la démarche quasi-prophétique, s'en vont répétant, à tous les échos, que le beau temps de la vigne sera passé dans une dizaine d'années pour la Colonie. Pourquoi ? Parce qu'il y aura trop de vignobles et qu'il y aura une concurrence acharnée.

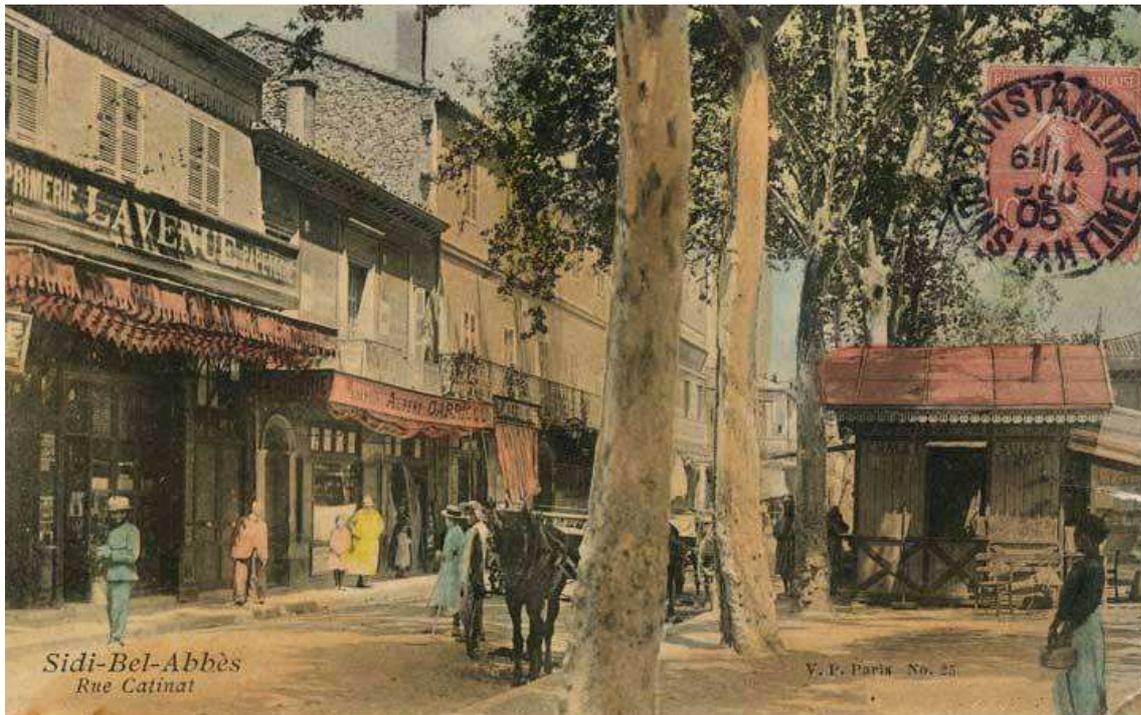
Cette assertion, ou plutôt ce raisonnement n'est qu'une... sottise. Comme si l'extension de la culture du blé avait fait diminuer le prix du pain, et comme si la consommation de la liqueur de Bacchus n'allait pas, chaque jour, en augmentant. Taisez-vous donc, poltrons ou ignorants.

(Union-Africain)

Un vieux Colon.

Trois ans plus tard, en **1886**, le journal change de propriétaire. Il passe aux mains de **Charles LAVENUE**. C'est en septembre 1892 que parait le changement d'adresse, Rue Catinat, dans un ancien café.

IMPRIMERIE ET PAPETERIE
LAVENUE
BEL-ABBÈS -- Installée Rue Catinat, ancien Café Honoré -- BEL-ABBÈS



E. BAUDRON en restera le rédacteur en chef.

Aux Lecteurs de l' "AVENIR"

Au moment de me faire citadin, et de prendre la rédaction de l' *Avenir*, je crois indispensable de laisser le " *Vieux Colon* " à sa ferme, et de lui donner un successeur; mais je tiens à établir avant tout que voici bientôt quatre mois qu'il a reçu une bienveillante hospitalité dans ce journal, et qu'il s'est permis d'y parler un peu de tout, avec, certainement, meilleure intention que de talent, plus de patriotisme, de loyauté, de bon vouloir, que de compétence ou de savoir-faire.

Duel. — A la suite d'articles de presse, une rencontre à l'épée a eu lieu, hier matin, entre M. d'Estaing d'Estampes, rédacteur à la « *Mékerra* » et M. Gaillard. Ce dernier a été légèrement atteint au bras droit.
 Les adversaires ont refusé de se reconcilier.

Un duel a lieu ce même jour !

BEL-ABBÈS, LE 19 MAI 1880.

A nos Lecteurs,

L' *AVENIR DE BEL-ABBÈS*, en changeant de propriétaire, reste fidèle continuateur du programme tracé par son fondateur : **Soutenir les intérêts agricoles et industriels de l'arrondissement de Bel-Abbès sans abandonner les questions de politique générale, celles surtout qui se rattachent à la prospérité et à la grandeur de la France et de l'Algérie.**

Ce programme constitue un champ très vaste d'études et d'observations; nous y consacrerons tous nos efforts, aidé par les témoignages nombreux de sympathie qui, dès le début, nous encouragent.

Quel est notre but ?

Faire connaître, aimer et apprécier notre Colonie.

C'est pour nous un devoir à remplir auquel nous ne faillirons pas.

Ch. LAVENUE.

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que notre ami M. Baudron (« *Paganel* » et « *Vieux Colon* ») reste à la tête de la rédaction du journal.

C. L.

Comme tous les journaux, *L'Avenir* fait paraître des annonces :

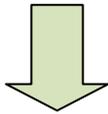
Ainsi le 26 février 1890 il publie les bans de mariage de l'arrière grand-père :

Manuel, Antonio, Auréliano de MURCIA

Né le 16 06 1865 à La Cañada (province d'Almeria Espagne) journalier

Et de **Emilie, Eugénie BARTHE-SARAGOSA**

Née le 10 03 1868 à Oran



Etat-Civil de Bel-Abbès
du 15 au 16 Mars 1890 inclus.

NAISSANCES.
Khedidja Issad ; Henri Prévôt ; Antonio Colomera ; Juan Robles ; Antonio Estève ; Zina Sabah ; Catalina Sanchez ; Tata Zebida ; Francisco Cazorla ; Manuel Saez ; François Delon.

DÉCÈS
Pedro Gil 76 ans ; Esther Pariente 8 ans ; José Moreno 36 ans ; Maria Lopez 2 ans 1/2 ; José Fernandez 53 ans ; Indalecio Deroul 50 ans ; Marie Schmitt épouse Barrat 27 ans ; Roche mort née téminio ; Maria Carrasco 13 mois 1/2.

PUBLICATIONS
José Scata et Ana Gomez ;
Manuel de Murcia et Emilie Saragossa.

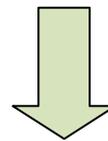
MARIAGES
Joachim Gomis et Josefa Brasselli.

Des annonces paraissent également en espagnol

Aviso á los Españoles

Se pone en conocimiento de los súbditos Españoles, que desde el 1º Mayo corriente el Vice-Consulado de España en esta, se halla situado, Calle de Metz, Casa de Don Manuel Torres.

A côté d'articles de fond, *l'Avenir*, donne des indications sur le niveau d'hygiène des bel-abbésiens



Les abords de l'Église. — L'Église est beaucoup trop bien gardée, et Dieu, certainement, n'a que faire des innombrables sentinelles (du verbe sentir) qui en défendent les abords ; c'est, d'ailleurs, un véritable scandale, de voir en plein jour et continuellement, dans une attitude qui n'a rien de recueilli des gens besogneux mettre à contribution le creux protecteur d'un contre fort. C'est indécent, c'est infect, et nous engageons la police à venir lire *l'Avenir* dans nos bureaux qui sont en face ; elle se convaincra que nous parlons de visu et nullement de parti-pris. Nous comprenons, et étant homme nous-même compatissons aux misères humaines, mais enfin il est une limite à tout, et nous protestons énergiquement contre les sentinelles ci-dessus.



Comme sur leur intérêt culturel

Musique de la Légion étrangère

PROGRAMME
des morceaux qui seront exécutés le Jeudi 19 mars 1885, de 3 h. 1/2 à 4 h. 1/2, sur la place des Quinconces :

1. Pas redoublé Suppé
2. Stratonice (ouverture) Mehul
3. Le bal masqué (fantaisie) Verdi
4. Les brigands (fantaisie) Offenbach
5. Les forestiers (quadrille) Sosnan

Le chef de Musique.
DÖERING.

LE PROGRÈS DE BEL-ABBÈS

C'est le dimanche 7 mai 1893 et dans sa onzième année, au numéro 1002, que « *l'Avenir de Bel-Abbès* » change de titre pour devenir « *Le Progrès de Sidi-Bel-Abbès* ».

N° 1002. Onzième Année. DIMANCHE, 7 MAI 1893.

LE PROGRÈS DE BEL-ABBÈS

JOURNAL DE L'ARRONDISSEMENT DE SIDI-BEL-ABBÈS
Paraissant le DIMANCHE matin

ADMINISTRATION & RÉDACTION Rue Catinat, à Bel-Abbès	ABONNEMENTS	Pour Bel-Abbès et le Département UN AN : 5 Fr.	Pour l'Algérie, la Tunisie et la France UN AN : 7 Fr.	Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus.
--	-------------	---	--	--

Les abonnements sont reçus à l'année et partent des 1^{er} et 15 de chaque mois.

Un éditorial précise dans ce numéro que si le titre du journal change, sa politique, elle, ne changera pas.

Il est toujours dirigé par son propriétaire, **Charles LAVENUE**.

C'est alors un hebdomadaire de 4 pages paraissant le dimanche matin. Il est distribué par abonnement annuel aux prix de 5F pour Bel-Abbès et le département, 7F pour le reste de l'Algérie, la Tunisie et la France.

Bel-Abbès, le 6 Mai 1893

Titre Nouveau

En changeant le titre du journal, nous n'entendons pas modifier la politique suivie jusqu'à présent par *l'Avenir de Bel-Abbès*.

Créée pour la défense ou le bien-être des intérêts locaux et de l'arrondissement, notre feuille poursuivra, en toutes circonstances, la réalisation de ce programme ; Son nouveau titre *Le Progrès* nous en fait un devoir et nous pouvons ajouter aussi qu'il sollicite et obtient le concours et l'appui des meilleures volontés.

Laisant à nos confrères de la métropole ou des grandes cités algériennes, le soin de traiter des sujets de politique transcendante, pour lesquels les éléments nous font défaut la plupart du temps, nous nous appliquerons à envisager tout particulièrement les questions d'un ordre moins élevé mais assurément beaucoup plus pratique, celles se rattachant à la prospérité de notre ville et des centres environnants.

Ce programme n'offre-t-il pas, à lui seul, un vaste champ d'études ? Il répond entièrement, nous en avons l'assurance, à la volonté ou au

désir des populations plus soucieuses des améliorations à apporter dans chaque localité ou centre que de s'occuper des événements politiques, s'agit-il même de scandales tels que ceux qui ont éclaté ces temps derniers.

Dans une région purement agricole comme Bel-Abbès, on a généralement peu de goût pour le scandale ou les bavardages inutiles. Ce que l'on désire par-dessus tout, c'est qu'il soit fait besogne utile pour le bien de tous. La politique joue ici un rôle des plus secondaires ; à la vérité, il ne faut pas s'en plaindre, bien au contraire.

Nous nous appliquerons donc à suivre strictement ce programme, guidés en cela par l'obligeant concours d'amis des diverses localités et dont l'expérience pourra être utilement mise à profit.

LA RÉDACTION.

Questions Algériennes

Les télégrammes de cette semaine nous informent que MM. Etienne et Saint-Germain font, les démarches les plus actives, auprès de la commission d'examen du projet de loi des services postaux, pour assurer au département d'Oran une amélio-

Le sommaire de ce même numéro montre l'évolution du journal et son enrichissement rédactionnel depuis sa création.

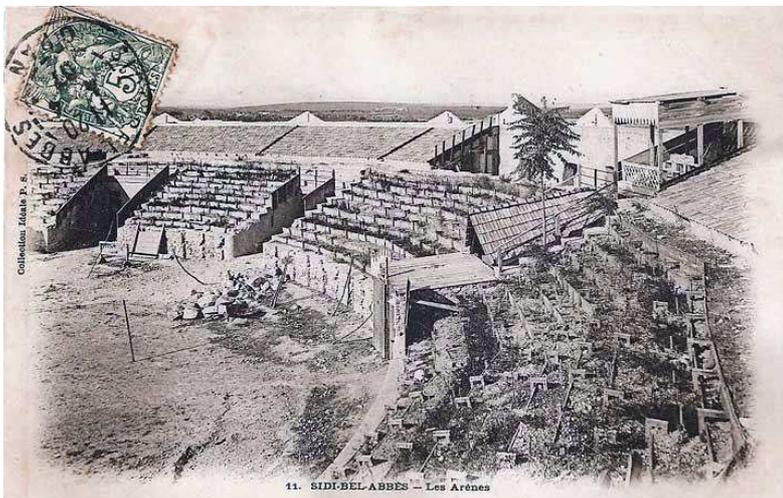
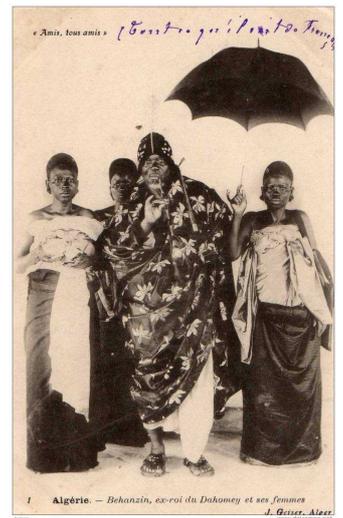
Ainsi on trouve au fil des pages de ce numéro 1002 les articles suivants :

A la rubrique **Questions algériennes**, un article sur l'amélioration des services postaux sur Port-Vendres et Marseille.

Affaire de faux-poids : deux personnes accusées à tort dans cette affaire et réhabilitées se voient interdire de participer aux adjudications.

On retrouve aussi

- La **chronique locale** qui rappelle
- la fête des typographes, la **Saint Jean-Porte-Latine**. (Voir Annexe 2)
- que la fourrière publique a attrapé 38 chiens dont 8 ont été abattus
- qu'un nuage de grêle a dévasté le vignoble.
- Un **État civil** avec naissances, décès, mariages ...
- Un **feuilleton historique** qui relate l'expédition du Dahomey
- Une multitude de **petites annonces** et de **publicité** sur deux pages qui nous apprennent ainsi la tenue à Sidi-Bel-Abbès, d'une corrida entièrement menée par des femmes !



L'Avenir du 6 septembre 1896

A l'avant-garde même, le N° 2092 des 6 et 9 janvier 1909 rapporte un article intitulé « la **lutte contre le cancer**. Une méthode marseillaise qui consiste à faire des applications d'étincelles électriques à haute tension et à haute fréquence. »

En 1901, le journal paraît deux fois par semaine, le mercredi et le samedi soir.

En 1909 à sa 28^{ème} année d'existence, il devient bimensuel. Il paraît le 1^{er} et le 15 du mois au prix de 5F.

Le 28 août 1911 après le décès de Charles LAVENUE, une nouvelle société est formée qui comprend :

- sa veuve Marie Suzanne SEMMARTIN
- son gendre Henri Félix GETTEN et sa femme Betty LAVENUE
- et sa fille mineure émancipée Adèle LAVENUE

La société prend le titre de « **Vve LAVENUE et Cie** »

Le N° 2236 du 7 octobre 1911 annonce ce changement de direction du journal. C'est **Henri Félix GETTEN**, gendre de Charles LAVENUE qui prend la direction effective du journal.

Ce même numéro rapporte dans un long article un incident diplomatique : le 2 juillet un bateau de guerre allemand croise au large d'Agadir.

LE PROGRÈS DE BEL-ABBÈS

ORGANE DES INTÉRÊTS DE L'ARRONDISSEMENT DE SIDI-BEL-ABBÈS

ABONNEMENTS ANUELS Bel-Abbès (ville)..... 8 fr. (annon. et départ) 9 fr. Pour l'Algérie, la Tunisie et la France..... 10 fr.	Fondateur : Charles LAVENUE DIRECTEUR-GÉRANT : FÉLIX GETTEN	ADMINISTRATION & RÉDACTION Rue Catinat, à Bel-Abbès Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus
--	--	--

LE PROGRÈS DE BEL-ABBÈS est autorisé à publier les annonces légales et judiciaires, en Français, Arabe, etc.

Il rapporte aussi la création de l'école privée « **SONIS** »



Autobus de Sonis

et l'auto-publicité de l'époque

LIBRAIRIE-PAPETERIE

LAVENUE

GRAND CHOIX DE

COURONNES

MORTUAIRES

en perles, en métal, en celluloid,
en fleurs artificielles et immortelles

Dernières Nouveautés

INSCRIPTIONS SUR RUBANS

PRIX MODÉRÉS

LAVENUE

RUE CATINAT
Sidi-Bel-Abbès

TÊTES DE LETTRES
FACTURES
CARTES D'ADRESSES
ENVELOPPES
LETTRES DE NAISSANCE
MENUS
CARTES DE VISITE
CHÈQUES
LETTRES DE MARIAGE
CIRCULAIRES
CARNETS A SOUCHES
BORDEREAUX
AFFICHES DE TOUTS FORMATS
PROSPECTUS
BROCHURES — QUITTANCES

Lettres de Décès en une heure

Spécialité de Travaux de Luxe

PRIX MOYÈRES

DANS LES AUTRES JOURNAUX



Il existait au début du siècle, à Sidi-Bel-Abbès d'autres journaux comme **Le Messager de l'Ouest**. C'est J ROIDOT qui en est le propriétaire gérant et XXX le rédacteur en chef en ...

On peut suivre les évènements locaux en consultant les autres archives journalistiques de l'époque.

Je relève dans la presse oranaise cette une de « **La cravache oranaise** » du 21 février 1909. La plume féroce de Maurice Bernard prend à parti ROIDOT le propriétaire du **Républicain du Sud Oranais**, journal bel-abbésien, concurrent direct du **Progrès** !

5^e Année 2^e Série — N° 1 25 Centimes Dimanche 21 Février 1909

La Cravache Oranaise

REVUE BI-MENSUELLE
 Directeur : MAURICE BERNARD

Les Abonnements se paient d'avance
 ORAN ET ALGER 7 fr.
 CONSTANTINE ET FRANCE 8 fr.

Direction et Administration
 Maison Reliaud — SIDI-BEL-ABBÈS

Têtes de Pipe du Département d'Oran

ROIDOT
 Directeur du RÉPUBLICAIN SUD-ORANAIS
 Conseiller Municipal de Bel-Abbès
 Sa Seigneurie Prince Caméléon
 Haute Noblesse de Presse

Roidot, Maître-imprimeur, papetier, gazetier, vend des couronnes mortuaires pour décès, des lampions tricolores pour le quatorze-juillet et des masques pour le mardi-gras. Propriétaire et directeur... politique... du **Républicain Sud-Oranais**, à Sidi-Bel-Abbès, envie les lauriers du prince Perrier et le tirage de l'*Echo d'Oran*. Décoré des palmes académiques comme publiciste, n'a, ce qui est très curieux, jamais écrit une traite ligne de sa vie ; d'une intelligence très au-dessous de la moyenne, en serait absolument incapable.

Chevalier du Bengala, Grand-croix de l'Ours Blanc, Commandeur de la Dinde grise, a préféré les imprimés de la mairie à la dignité d'adjoint, s'est fait faire depuis les élections un superbe

trottoir goudronné... aux frais de la ville... « Charité bien ordonnée commence par soi ! »

Porte sur son blason, une immense plume d'oie sous un gigantesque zéro. « Il n'y a pas de légendes ». Ses armées sont suffisamment parlantes.

A largement et de tout temps en politique pratiqué la théorie bien comprise du porte-monnaie.

A été tour à tour nationaliste antijuif avec Doumergues en 95, clérical avec Jouveau qui lui fit force vers religieux pour le baptême de sa fille Mireille, républicain antijuif avec Carrière 97, Républicain judaïsant avec Escande 98-99, indifférent avec Hubert-Jacques et combattit en mai 1908 comme socialiste à tous crins ! Roidot socialiste à tous crins ! ô mince alors ! mon vieux l'eusses-tu cru????

A passé par toute la gamme et représenté toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, a fait cabrioles sur cabrioles avec une rare désinvolture, a trahi et est prêt à trahir tous les partis, donne le baiser de paix à Lisbonne dont il empoche avec amours et délices les

En voici un extrait :

« Roidot, Maître-imprimeur papetier, gazetier, vend des couronnes mortuaires pour décès, des lampions tricolores pour le quatorze juillet et des masques pour le mardi-gras. Propriétaire et directeur... politique... du **Républicain Sud-Oranais** à Sidi-Bel-Abbès [] Décoré des palmes académiques comme publiciste, n'a, ce qui est curieux, jamais écrit une traite ligne de sa vie ; d'une intelligence très au-dessous de la moyenne, en serait absolument incapable.... »

Le reste est à l'avenant...

UN NOUVEAU GRAPHISME

Entre 1911 et 1921 les archives manquent.

Elles sont à nouveau accessibles avec le N°2259 du mardi 4 janvier 1921.

Ce jour-là, le journal paraît avec la manchette que l'on a nous, toujours connue, en caractère gothique. Le nom de la ville paraît en entier Sidi-Bel-Abbès !



La direction a changé également. Le journal et l'imprimerie appartiennent désormais à **Antoine Garcia**. Il en assure la direction éditoriale et la gérance financière.

Le journal est alors hebdomadaire. Il paraît à présent le mardi soir. Son abonnement est au prix de 12 F pour la ville, 14F pour le département et 16F pour le reste de l'Algérie et la France. (Soit l'équivalent en euros actuels)

DE GARCIA à MURCIA

Le changement s'est produit en trois étapes :

- Le 1^{er} juillet 1930 Antoine GARCIA et Manuel MURCIA s'associent pour fonder la société « Imprimerie du Progrès A. GARCIA et Cie ».

La **société** a pour objet « l'impression et l'exploitation du journal *Le Progrès de Sidi-Bel-Abbès* et l'exécution de tous travaux d'imprimerie. »

La **durée** de la société est fixée à six années à partir du 1^{er} juillet 1930.

Le **capital** social est fixé à la somme de cent cinquante mille francs divisée en 150 parts (soit 81185 €) :



- 75 parts vont à A. Garcia en représentation de ses apports en nature,
- 75 parts à M. Murcia en représentation de ses apports en nature et en numéraire.

Il faut noter à cette étape du processus d'acquisition, que le nom de **Manuel Murcia** n'apparaît pas dans l'intitulé de la société et que l'opération financière ne concerne que la partie imprimerie.

● **Le 13 août 1932 papèterie et librairie sont annexées à l'imprimerie.** La société prend alors la dénomination suivante : « **Imprimerie, librairie, papèterie du Progrès A. GARCIA et M. MURCIA** » (voir annexe 3)

Manuel Murcia apporte à la société la somme de 100 000 F (soit 61 857 €) - 35 000 F en marchandise et 65 000 F en espèce.

A. Garcia a la direction commerciale et comptable de la société ainsi que -seul- la direction politique du journal **Le Progrès de Sidi-Bel-Abbès.**

M. Murcia a la direction technique de l'imprimerie et du magasin Librairie-papèterie.



On peut nommer sur la photo :

- 1 Manuel de Murcia,
- 2 Émile Guzman, époux d'Yvonne de Murcia sœur de Manuel,
- 3 Antoine Garcia



- **Le 3 décembre 1936 Antoine Garcia cède ses 175 parts,**
 - 145 parts à Murcia Manuel
 - 30 parts à Murcia Gilbert



La nouvelle société prend alors la dénomination d'

« **Imprimerie, Librairie, Papèterie du Progrès MURCIA PÈRE et FILS, Société à responsabilité limitée.** »

Le capital social reste fixé à la somme de 350 000 F soit 238 147€.

- **Le mercredi 9 décembre 1936,** dans sa 54^{ème} année d'existence, avec le N° 2905 apparait pour la première fois dans la vie du journal (le nom de **Manuel MURCIA** le nouveau directeur gérant. Antoine GARCIA en est le directeur politique.

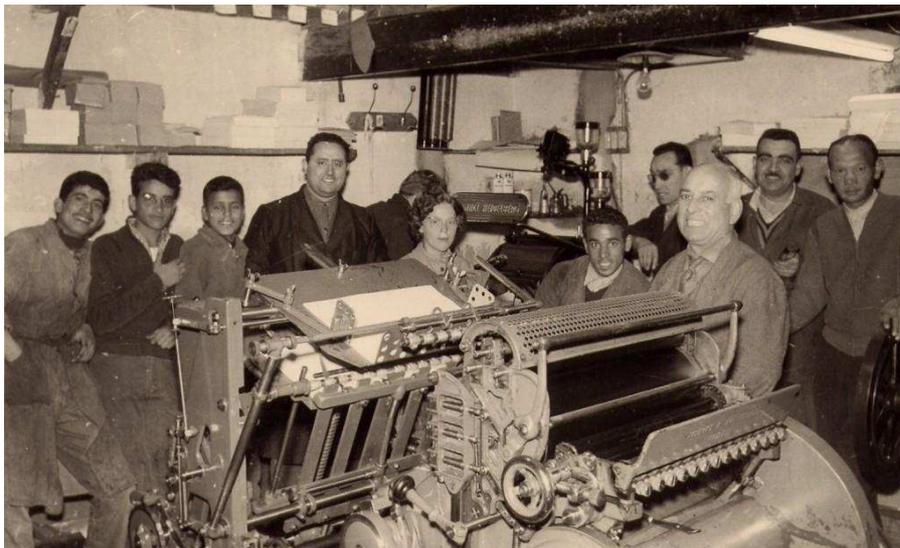
ABONNEMENTS ANNUELS	
Bel-Abbès (ville).....	10 fr
Département.....	11 fr
Algérie et France.....	12 fr
Fondateur : Charles L'AVENUE	
Directeur-Gérant : M. MURCIA	

En 1936, le journal se vend alors 20 cts au numéro, 10F pour l'abonnement Bel-Abbès ville (soit 6.80 €), 11F (soit 7.48€) pour le département et 12F (soit 8.16€) pour l'Algérie et la France.

Ce 2905^{ème} numéro et les précédents relatent **l'inauguration du théâtre municipal.**

Les numéros suivants rapportent les inaugurations des **écoles Gaston Julia et Carnot.**

De 1936 à 1962 la société familiale, ainsi constituée ne cessa plus de s'accroître. Chacun à son poste, le grand-père à la caisse enregistreuse avec plus tard son chien Touqui aux pieds, Nounou à l'arrière à son bureau à un poste administratif et Yvan et Gilbert dans l'atelier à la production.



Les typographes autour de la nouvelle machine automatique Heidelberg en 19XX

L'Imprimerie Librairie du " PROGRES ..

22, Rue Catinat — SIDI-BEL-ABBÈS — Téléphone : 22-09

Fournit : Communes, Administrations, Ecoles. Tous imprimés, articles de bureau, reliures, etc..

DANS CETTE PRESSE

Après 1933, les articles de fond ou les prises de positions engagées comme cela se faisait auparavant, sont plus rares. Le journal devient de plus en plus un support administratif aux annonces légales et judiciaires. C'est l'imprimerie qui est devenu le moteur de la nouvelle société et non plus le journal.

En parcourant les numéros disponibles on trouve cependant quelques articles intéressants...

Le 24 janvier 1939

Le 7 mars 1939

LA FRANCE NOUVELLE

POUR APPRENDRE A CONNAITRE ET A AIMER L'ALGERIE FRANÇAISE

Dans le journal « L'Ordre » Paul Achard, jeune écrivain vigoureux et réaliste, a consacré une ardente page vengeresse à secouer d'importance l'épaisse ignorance métropolitaine à l'égard de l'Algérie. Dans cette tâche salubre, M. Raymond Poincaré avait fait un effort méritoire. La « Revue des Deux Mondes » avait publié de lui un article sur l'Algérie. Il y soutenait la thèse qu'en raison de sa position géographique, l'Algérie n'était pas appelée à devenir un pays d'originalité et encore moins une terre de Dominion. C'est lui qui aurait exposé à M. Daladier au cours de son voyage en Algérie la possibilité de faire un découpage de ses trois départements

Aimer son pays comme nous l'aimons, c'est le servir en le faisant connaître et estimer, en le défendant contre les faux jugements et en le traduisant par sa démonstration de puissance. Nous n'avons pas la prétention d'endiguer l'ignorance à la manière de don Quichotte s'abattant sur des moulins à vent. C'est néanmoins un devoir de la combattre, de se mesurer avec elle chaque fois qu'elle est saisissable et qu'elle se manifeste publiquement. Nous nous plaisons à croire à la vertu de cette besogne dont l'effort et la constance finissent tôt ou tard par porter leurs fruits. Nous sommes même d'en faire la constatation puisque les articles, la documentation et les informations de notre feuille sont reproduits

LA FIN D'UN DRAME

La nouvelle Espagne vue d'Algérie

Précédées par vingt-six Etats des quatre coins du monde, la France et la Grande-Bretagne ont reconnu de jure, c'est à dire de droit, le gouvernement du général Franco, chef déclaré de l'Espagne nationaliste.

Une telle reconnaissance n'est pas née spontanément. Les faits l'ont préparée, les circonstances l'ont mûrie. Elle s'est imposée le jour où Barcelone est tombée sans coup férir, la Catalogne ayant déposé les armes et son Gouvernement ayant pris la fuite, sui-

Lorsque ceux que la mort avait épargnés revinrent en Algérie, intacts ou mutilés, ils reprirent leur place au loyer et se livrèrent à leurs occupations qu'ils avaient interrompues. Mais pas un d'eux n'eut l'idée de réclamer à la France, comme d'autres le firent, de monnayer des services de combattants pour récupérer des droits nouveaux.

Les enfants de l'Espagne, en Algérie, ont donné un admirable exemple d'un attachement à la patrie française, qui leur en est foncièrement reconnaissant.

A LA GLOIRE DU VIN

*Elixir Algérien, généreuse liqueur,
Si par l'âge ou le mal, nous tombons de faiblesse
En flattant le palais, tu viens par ta caresse
A nos sens affaiblis ; redonner la vigueur.*

*Elixir Algérien, d'enivrante saveur,
Quand nous broyons du noir, dans les jours de tristesse,
(Il en est pour chacun) tu viens avec l'ivresse
Dans notre âme verser, l'oubli consolateur.*

*Elixir Algérien, doux fruit d'un dur labeur,
Qui réclames l'effort, sans repos et sans cesse,
Tu donnes au pays, sa beauté, sa richesse,
A chacun du travail, et même du bonheur.*

Paul BELLAT.

Tous les ans le souvenir de Camerone est commémoré, comme ici en 1937

A Sidi-Bel-Abbès

LA LÉGION N'OUBLIE PAS

Malgré la pluie et le mauvais temps le 1^{er} Régiment Etranger a fêté dans la dignité et la joie l'anniversaire de Camerone

Camerone ! Une poignée de légionnaires luttant jusqu'à la mort contre plusieurs milliers de Mexicains. 30 avril 1863 Date glorieuse entre toutes dans l'histoire de la Légion, page sublime écrite en lettres de feu et de sang parmi les plus belles de ce vaillant régiment.

Soixante-quatorze ans déjà ! Mais la Légion n'oublie pas. Le sacrifice de ces

R.U.B.A. tandis que les cavaliers du 4^e escadron du 2^e Spahis se produisaient avec succès dans des exercices équestres.

Le soir une retraite aux flambeaux semait sur son passage une atmosphère de gaité. Bivant la pluie, les légionnaires, précédés d'un peloton de spahis et de la musique du régiment, s'avancèrent par les rues bordées d'une

Le 7 octobre 1937

Pourquoi ne pas le dire ?

Quand serons-nous défendus contre le danger aéro-chimique ?

En matière de Défense passive, la question se pose, à l'heure actuelle, de savoir si tous les départements de notre Défense Nationale ont adopté la même doctrine, afin de constituer des moyens de protection nécessaires non seulement aux troupes en campagne, aux escadres maritimes et aériennes, mais aussi aux municipalités qui auraient à assurer la protection efficace des populations civiles.

Le 9 décembre 1936 le nouveau théâtre est inauguré

LE NOUVEAU THÉÂTRE MUNICIPAL

Parmi les récentes réalisations dont peut s'enorgueillir notre bonne et paisible ville de Sidi-Bel-Abbes, il en est certaines qui méritent une attention toute particulière.

Parmi ces dernières, attribuons le numéro un au Théâtre municipal qui, sous peu, drainera à lui les élégances locales et les admirateurs de l'art français.

On sait que ce théâtre est l'œuvre de la municipalité Bellat, qu'il a été réalisé d'après les plans de M. Moutaloud, architecte du Gouvernement général, et que sa construction a été permise grâce à un emprunt dont les annuités doivent être couvertes par la location des magasins aménagés à cet effet au rez-de-chaussée.

Avant que ne tombe la palissade qui cache l'entrée de cet édifice nous avons voulu lui rendre une dernière visite afin d'en noter, à l'intention de nos lecteurs, le souci du confort et la sûreté du goût qui ont présidé à sa réalisation.

Nous voici donc devant notre théâtre qui, étendant sa masse imposante sur 43 mètres de façade, s'élève à plus de 25 mètres. Faite de marbre noir du Maroc et de mosaïque, la façade principale attire le regard vers son unique sujet : la musique accompagnant le chant de sa lyre, exécuté avec hardiesse et habileté par Tossut, d'Alger, sur les cartons du maître A. Ferrando.

Passons sous l'auvent auquel la mosaïque de Venise apporte un tribut de valeur et franchissons le seuil. Cinq portes vitrées donnent accès au hall d'entrée. L'impression est énorme, bien faite pour couvrir l'arrivant que rien n'est impossible en ce monde et qu'après tout, Bel-Abbes mérite, autant que les plus grandes villes de France ou de Navarre, l'honneur d'avoir fait mieux.

Adossées à des piliers de marbre d'Italie et de Belgique, 16 colonnes, revêtues de mosaïque, ceinturent une rotonde merveilleuse. Au milieu d'un parterre de fleur éparies, Pégase franchit une lyre d'un élan magnifique, tandis qu'une fontaine lumineuse, qu'on croirait celle de l'hippocrène, orne avec richesse les parties les plus profondes de ce sanctuaire de l'inspiration.

De chaque côté, un hall secondaire donne naissance aux étages supérieurs par de larges escaliers où se retrouve l'accouplement marbre et mosaïque.

Des vestiaires, incrustés dans la construction même, semblent baigner d'ennui. Et voici le bar, un bar spacieux et confortable, dont les hauts tabourets, recouverts de cuir rouge, se trouvent occupés, chaque entrée, par une foule joyeuse et satisfaite.

Montons encore. Trois grandes lunettes de 5 m. 50 de hauteur sur lesquelles tentures et rideaux jouent une symphonie en vert et blanc du plus heureux effet, appellent la lumière extérieure jusqu'aux balcons. Aux angles, toujours en mosaïque, le capitaine et le sautoir ramènent le spectateur à la mythologie, tandis que, plus encore sur les côtés, le foyer et un cercle dominent les rues adjacentes. Celui-ci, prévu, avec tous les avantages, est en location. Le foyer reste l'un des joyaux de l'ensemble.

Là encore, parmi les confortables fauteuils de cuir marron, marbre gris du Maroc et mosaïque de Venise s'accouplent pour le plus grand enchantement des yeux. Plaquée au mur, une glace de géométrie de 8 mètres sur 5 rendra aux élégantes l'hommage qui leur est dû.

Foyer et cercle en moins, la première galerie offre, derrière les loges, la

même symétrie. Autres signes du Zodiaque, le poisson et le crabe accueillent le spectateur à l'étage.

Plus haut encore, l'amphithéâtre étend ses ramifications mais une entrée indépendante donnant sur une rue latérale y mène.

Pénétrons dans la salle dont le rose des parois s'harmonise agréablement avec le vert tendre des couloirs. La disposition des planchers, leur inclinaison, l'absence de tout support assurent à 1.100 places une visibilité parfaite. Des fauteuils de velours rose pêche meublent avec agrément les différents étages.

Aucune décoration aux murs. Seul, tout là-haut, un lustre magnifique étale sur ses 22 mètres de circonférence le poids respectable de 2.200 kilos.

Partout l'éclairage indirect et semi-indirect offre l'avantage d'une lumière tamisée. Partout, le chauffage central étend ses bienfaits. Et l'acoustique, traitée avec toute l'attention désirable, ne sera pas le moindre élément de réussite de notre nouveau théâtre.

En face, surplombant la fosse de l'orchestre, la scène, large de 9 mètres, profonde de 12, haute de 18, comporte les derniers perfectionnements.

Sur son fronton, les masques de la comédie, du drame et du chant président à ses destinées. Un rideau de fer peut à la moindre alerte isoler le plateau de la salle et, sous le grill, un circuit d'eau a été adapté. D'ailleurs, pour une sécurité plus complète, deux énormes réservoirs d'eau de 25.000 litres chacun ont été construits sur la terrasse.

Quant aux décors, broyés par l'excellent artiste qu'est Mulphie, ils attendent patiemment l'heure de leur utilisation. De chaque côté enfin, bureaux administratifs, loges d'artistes avec le dernier confort et locaux secondaires, spacieux et aérés, ont été aménagés.

Voilà, dépeint dans ses grandes lignes l'édifice magnifique qui, dans les premiers jours de décembre, ouvrira ses portes au public. Pas de luxuriants. Aucun détail inutile.

Une réalisation puissante, mais qu'un goût sobre a dominée et conçue entièrement pour l'homme et son plaisir.

Heureux Bel-Abbésiens !

M. C.

Il vous faut aujourd'hui un dictionnaire encyclopédique

Demandez le fascicule spécimen du

LAROUSSE DU XX^e SIÈCLE

que la Librairie Larousse, 13 à 21, rue Montparnasse, Paris (6^e), vous enverra gratuitement

et sans aucun engagement de votre part, au reçu d'une simple carte postale.

L'acquisition d'un dictionnaire encyclopédique, appelé à vous servir longtemps, ne doit pas être faite à la légère.

Le nom de **LAROUSSE** est une garantie

Exigez-le



L'ancien théâtre

L'INAUGURATION DU THÉÂTRE MUNICIPAL

Elle a donné lieu à une brillante soirée mondaine

et le nouveau...



Plafonnier



Hall d'entrée

LU AUSSI DANS LE PROGRÈS ENTRE 1922 et 1938 :

Cependant, la lecture des petites annonces et de la chronique locale du journal nous restitue des informations familiales perdues ou oubliées :

19 04 1922 : Mariage de Joséphine, sœur de Manuel de Murcia avec Vincent Jurado

Mariage - Samedi dernier a été célébré en l'église St-Vincent le mariage de notre toute charmante Mlle Joséphine Murcia fille de M^{me} V^{ve} Murcia commerçante à Bel-Abbès et sœur du propriétaire de l'imprimerie du Progrès avec M. Jurado Vincent Employé à l'O.-A.
Nos meilleurs vœux de bonheur et prospérité.

21 05 1935 Fiançailles de Odette de Murcia avec Joseph Martinez

CHRONIQUE LOCALE
Fiançailles. - Nous enregistrons avec plaisir les fiançailles de Mlle Odette De Murcia, la charmante fille de M. Manuel De Murcia, co directeur de notre imprimerie et de Mme, avec M. Joseph Martinez, Employé à la Société du Gaz et de l'Électricité de notre ville.
Nous formons des vœux sincères à l'adresse du futur et jeune couple et présentons aux familles qui vont s'allier nos compliments les plus vifs.

C'est la première fois que l'on orthographie au complet le nom de famille « de Murcia »



18 10 1927 : vente de l'épicerie de la mère de Manuel de Murcia

2^{me} AVIS
Madame V^{ve} MURCIA, 5, Rue du Gaz, a vendu son fond d'épicerie à Madame Joaquina DIEZ.
Pour opposition s'adresser dans la huitaine sur les lieux.



27 04 1938 Naissance de Jean-Pierre Martinez

CHRONIQUE LOCALE
N. issances - M. Joseph Martinez, l'excellent comptable de la S. A. F. E. et Mme sont depuis peu les heureux parents d'un superbe bambin.
En cette agréable circonstance, nous formons des vœux de prompt rétablissement pour la maman, de longévité pour le petit Jean-Pierre et complétons vivement Mme et M. Martinez.
Le nouveau né est le petit fils de M. Manuel Murcia, notre aimable directeur, et de Mme, que nous sommes particulièrement heureux de féliciter.

07 03 1933 Premier pas Dunlop de Gilbert de Murcia

Le Premier Pas Dunlop
Enregistrons également avec plaisir l'excellente troisième place du jeune Gilbert Murcia de la Joyeuse Pédale Bel-Abbésienne, dans l'éliminatoire d'Oran.
Ce classement lui vaut la qualification à la finale nord-africaine qui se courra sous peu à Alger et lui donnera certainement l'occasion de mettre à jour de prometteuses aptitudes.



LA FIN DE L'HISTOIRE

On connaît la fin de cette histoire... 1962, et l'indépendance de l'Algérie. La famille toute entière avait passée à travers les événements sans aucun dommage physique. Mais il était écrit que la famille, après l'exode espagnol économique du XIXème siècle, connaîtrait un autre exode français et politique cette fois.

Pendant quelques temps, à Sidi-Bel-Abbès, les trois frères essayèrent de poursuivre leur activité, mais il fallu déchanter très vite, ce n'était plus possible. Il fallait partir !

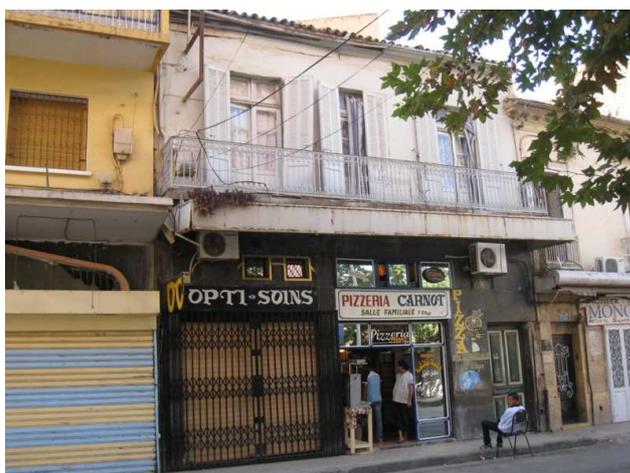
Le 30 mai 1962, ce fut en premier le départ du grand-père pour Paris (le jour de la fête des mères). L'appartement de Montrouge, 52 avenue Aristide Briand, servit de point de rassemblement obligé au reste de la famille.



En 1963, mon père (Gilbert) fit un tour de France pour trouver un lieu où redémarrer quelque chose : ce fut Grenoble. La Légion, avec qui l'imprimerie avait entretenu de bonnes relations avait embarqué avec elle une machine. C'est à autour d'elle que l'imprimerie du Cours Berriat se constitua.



Imprimerie 88 cours Beria



On sait par les photos rapportées plus tard, par les uns et les autres, ce que sont devenus les locaux : un magasin d'optique, une pâtisserie, un atelier de réparation d'ascenseur m'a-t-on dit aussi.



L'intérieur de l'atelier a disparu. Il n'en reste aucune trace.



Ce qui demeure de cette histoire, c'est ce qui est encore inscrit dans le marbre du seuil.

Cependant Il est réconfortant quelque part de savoir qu'il existe une imprimerie de Murcia celle que le cousin **Marc de Murcia** qui a repris le flambeau, a montée à Grenoble au 19 rue André Maginot.





Le Progrès
de Sidi-Bel-Abbès

Voilà ma contribution s'arrête là. Elle est loin d'être complète, c'est certain, mais elle m'a permis de fixer dans le temps la création et l'évolution de ce journal, symbole familial s'il en est pour nous.

La consultation de ses archives sur **Gallica** reste encore une source à exploiter pour qui voudrait entreprendre un travail sociologique ou historique sur cette période où l'Algérie était encore française.

Gérald de Murcia
le 18 mai 2011
à Lieuran-Cabrières

Le Progrès

de Sidi-Bel-Abbès

ANNEXES

ANNEXE 1 : PROTE

prote :

1. Celui qui, dans une imprimerie, est chargé de dirigé tous les travaux et de payer les ouvriers.
 2. Abusivement, se dit de ceux qui lisent et corrigent les épreuves. / Par extension. "Il sait graver, et les planches d'un livre font foi qu'il est bon prote en taille-douce"
- Ref : LE LITTRÉ

Le terme de prote vient du vocabulaire des typographes qui signifie proto-typographe : les premiers typographes ceux des incunables, et donc dans l'argot de l'atelier le chef, le premier de l'atelier.

Il existe plusieurs types de prote :

prote à manchettes le grand chef, il représente le patron,

prote à tablier ouvrier qui tout en travaillant à la casse fait office de responsable,

prote aux gosses le plus grand des apprentis,

prote aux machines chef des conducteurs de machines.

Réf : L'ARGOT DES TYPOGRAPHES d'Eugène Boutmy/ éditions Le Mot et le Reste



ANNEXE 2 : SAINT JEAN PORTE LATINE

Saint Jean Porte Latine

Saint Jean Porte Latine est le nom d'une fête de l'Église de Rome en l'honneur de saint Jean, apôtre et évangéliste.

"Saint Jean, amené d'Ephèse à Rome, chargé de fers, sous l'empereur Domitien, fut condamné par le Sénat à être jeté dans l'huile bouillante. Cette condamnation fut exécutée devant l'actuelle Porte Latine. Il en sortit plus frais et plus jeune qu'il n'y était entré. Le fait est rapporté par Tertullien."

Saint Jean, apôtre, devant la Porte latine.

"...Par l'ordre de Domitien, il est conduit à Rome, où, après lui avoir coupé tous les cheveux par dérision, on le jette dans une chaudière d'huile bouillante sous laquelle on entretenait un feu ardent: c'était devant la porte de la ville qu'on appelle Latine. Il n'en ressentit cependant aucune douleur, et en sortit parfaitement sain. En ce lieu donc, les chrétiens bâtirent une église, et ce jour est solennisé comme le jour du martyre de saint Jean..."

(source: Abbaye Saint Benoît, la légende dorée de Jacques Voragine)

Originellement saint patron des vigneron et tonneliers, il devint patron des ciriers, des **imprimeurs et des typographes**. Pour ces derniers, les explications étaient multiples : la Porte latine avait peut-être, avec ses deux battants, la forme d'un livre ; les imprimeurs utilisent des encres grasses, d'où la référence à l'huile ; enfin, saint Jean a écrit des ouvrages importants comme son *Évangile* et *l'Apocalypse*. Quoi qu'il en soit, la fête fut très populaire dans les milieux de l'imprimerie. En 1953, les typographes d'Orléans ont encore fêté la petite Saint-Jean et ont défilé coiffés d'un gibus.



Saint Jean porte Latine est représenté en portant sa tine. Elle se présente sous forme d'un tonneau attaché à un bâton. L'image est très proche de celle du Dieu Gaulois Sucellus (le bon frappeur) qui est représenté muni d'un maillet double au bout d'un bâton, un côté pour la vie et l'autre pour la mort. En Bretagne, on frappait (légèrement) les moribonds avec un maillet double. Le maillet donne la vie ou la mort, la mort ou la résurrection. Les Francs-Maçons, lors de la réception d'un postulant, le frappent avec un maillet. Ils le tuent et le ressuscitent. Le maillet possède une fonction temporelle.

ACTE NOTARIÉ ADJONCTION DE LA LIBRAIRIE-PAPETERIE A L'IMPRIMERIE

ETUDE DE
M^e Charles FRIESS
Notaire à Sidi-Bel-Abbès

**Modification de Société
Augmentation de Capital**

Aux termes d'un acte reçu par M^e FRIESS Notaire à Sidi-Bel-Abbès le 13 Août 1932 Monsieur GARCIA Antoine imprimeur libraire et Monsieur MURCIA Manuel imprimeur demeurant tour deux à Sidi-Bel-Abbès seuls membres de la société à responsabilité limitée dite « Imprimerie du PROGRES », A. GARCIA et COMPAGNIE, dont le siège est à Sidi-Bel-Abbès, rue Catinat n° 22, ont procédé ainsi qu'il suit à la modification des statuts de la dite société constituée par acte du même notaire en date du 1^{er} Juillet 1930.

Adjonction du Commerce de Papeterie Librairie Augmentation du Capital

1^{er} — A partir rétroactivement du 1^{er} Juillet 1932 et pendant les quatre années restant à courir de sa durée, la société à responsabilité limitée dont s'agit se continuera entre MM. GARCIA et MURCIA avec adjonction à l'imprimerie de la librairie et papeterie du Progrès supplémentairement apportée à la Société par M. GARCIA.

2^e — Cette société prend dorénavant la dénomination de « Imprimerie, Librairie Papeterie du PROGRES » A. GARCIA et M. MURCIA.

3^e — La Signature Sociale sera GARCIA et MURCIA.

4^e — Quant à présent M. GARCIA et M. MURCIA sont investis de la gérance pour une durée indéfinie.

Chacun d'eux aura la signature sociale et les pouvoirs les plus étendus pour engager et représenter la société vis-à-vis des tiers.

5^e — Le capital social sera porté de Cent cinquante mille francs à trois cent cinquante mille francs divisé en trois cent cinquante parts de mille francs chacune entièrement libérées et attribuées moitié à M. GARCIA et moitié à M. MURCIA en représentation de leurs apports respectifs.

6^e — En outre de ses apports évalués à soixante quinze mille francs en l'acte de société du 1^{er} Juillet 1930, ci 75.000.00

Monsieur GARCIA apporte à la société le fonds de commerce de librairie et papeterie qu'il possède à Sidi-Bel-Abbès, rue Catinat n° 22, ensemble la clientèle et l'achalandage attachés le matériel et l'agencement servant à son exploitation et des marchandises ainsi que la jouissance des locaux affectés à ce fonds de commerce, le tout estimé, 100.000.00

Ce qui porte sa mise en société à la somme de cent soixante mille francs, ci, 175.000.00

En outre de ses apports qui étaient de... 75.000.00

Monsieur MURCIA apporte à la société une somme de cent mille francs représentée par des marchandises à concurrence de trente cinq mille

francs et soixante cinq mille francs en espèces versées dans la caisse sociale, ci, 100.000.00

Ce qui porte la mise en société à la somme de cent soixante quinze mille francs ci, 175.000.00

Et le capital social à la somme de TROIS CENT CINQUANTE MILLE FRANCS ci, 350.000.00

Modifications Accessoiries

Chacun des associés aura le droit de verser en compte courant au delà de sa mise du consentement de son co-associé les sommes dont la société aurait besoin et ces sommes lui produiront intérêt à huit pour cent par an à compter du jour du versement.

Dans leurs rapports entre eux et avec tous futurs associés s'il y a lieu Monsieur GARCIA aura la direction commerciale et comptable de la société. Il aura aussi seul la direction politique du Journal « Le Progrès de Sidi-Bel-Abbès ».

Monsieur MURCIA aura la direction technique de l'imprimerie et du magasin de librairie-papeterie.

En cas de désistement et empêchements quelconques d'un gérant, la gérance sera exercée par son co-gérant ; le surplus de l'article 18 des statuts est supprimé.

L'article suivant a trait aux frais généraux.

L'article 12 concerne les pré-

lèvements à effectuer par les associés pour leur dépenses personnelles.

L'article 14 stipule que la société ne sera pas dissoute par le décès d'un associé. Ses héritiers et représentants auront la faculté d'opter pour la continuation de la société ou pour sa dissolution, à charge par eux de notifier leur intention à l'associé ou aux associés survivants, par lettre recommandée, dans le mois du décès de leur auteur.

Dans ce cas, les héritiers et représentants seront représentés dans leurs rapports avec la société par la veuve de l'associé décédé et à défaut par un fondé de pouvoir unique choisi parmi eux ou parmi les associés survivants.

Si les héritiers et représentants n'assent pas de cette faculté l'associé survivant aura la faculté de conserver pour son compte personnel l'établissement commercial et généralement tout l'actif social à charge de tenir compte auxdits héritiers et représentants du montant des droits de l'associé décédé tels qu'ils auront été fixés par le dernier inventaire social.

L'associé survivant devra faire connaître aux héritiers de son co-associé dans le mois du décès de celui-ci son intention d'user ou non de la faculté qui lui est réservée.

S'il n'use pas de cette faculté, il sera procédé à un inventaire et à la liquidation.

15^e — A son expiration la société sur la seule demande de Monsieur Garcia pourra être prorogée de trois ou six années à son choix, mais au cas où il n'assent pas de cette faculté Monsieur Garcia devra obligatoirement conserver pour son compte personnel l'établissement d'imprimerie, papeterie et librairie mis en société, aux conditions fixées par ledit article 15.

En cas de prorogation Monsieur Murcia à l'expiration de la prorogation devra également conserver l'établissement social aux mêmes conditions.

16^e — Dans ces deux cas Monsieur Garcia conservera la direction politique du Journal « Le Progrès de Sidi-Bel-Abbès » pendant tout le temps que le fonds de commerce demeure la propriété de Monsieur Murcia.

Toutes les dispositions de l'acte de société auxquelles il n'a pas été dérogé, continueront à produire leur entier effet.

Deux expéditions dudit acte de modification ont été déposées le cinq Septembre 1932 l'une au greffe de la Justice de Paix du canton de Sidi-Bel-Abbès et l'autre au greffe du Tribunal civil de Sidi-Bel-Abbès pris comme tribunal de commerce.

POUR EXTRAIT
Signé : FRIESS Notaire.

Etude de M^e GAILLARD

Notaire à Sidi-Bel-Abbès

**VENTE
DE FONDS DE COMMERCE**

Suivant acte reçu par M^e FRIESS, notaire à Sidi-Bel-Abbès, comme substituant M^e GAILLARD, son confrère en la même ville, en congé, les 18, et 23 août 1932, enregistré à Sidi-Bel-Abbès, le 23 août 1932, volume 154, folio 145, case 1070, aux droits de 3560 francs perçus par M. le Receveur, Madame BEGUIN (Jeanne), sans profession, demeurant à Sidi-Bel-Abbès, veuve en premières noces, non remariée, de M. LABADIE (Raymond), a vendu à M. ALBERT (Pascal François), propriétaire agriculteur, et Madame ARMAND (Jeanne Enla-

lie), sans profession, son épouse, demeurant ensemble à Ténira.

Un fonds de commerce de débit de boissons, exploité à Sidi-Bel-Abbès, rue Prudon n° 23, connu sous le nom de « BAR DES CHASSEURS », comprenant :

L'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés.

Le droit au bail pour le temps qui en reste à courir des locaux où il est exploité.

Et les différents objets mobiliers, et le matériel servant à l'exploitation dudit fonds.

Cette vente a eu lieu, aux prix, charges et conditions insérées audit acte et la jouissance a été fixée au jour de vente.

Tout créancier qui se créance soit ou non exigible devra, sous peine de forclusion, faire en l'étude de M^e GAILLARD, notaire à Sidi-Bel-Abbès, même par acte extra-judiciaire, opposition au paiement du prix de la vente, dans les vingt jours qui suivront la présente insertion, conformément aux dispositions de l'article 3 de la loi du 17 mars 1909 rendue applicable en Algérie, par le décret du 1^{er} janvier 1926 (Article 2).

L'insertion prescrite par l'article 1^{er} du décret du 29 février 1929 a paru dans le bulletin officiel des ventes et cessions de fonds de commerce, annexé au journal officiel de l'Algérie, le 27 août 1932 et dans le bulletin officiel des ventes et cessions de fonds de commerce, annexé au journal officiel de la République Française, le 3 septembre suivant.

La présente insertion est faite en renouvellement de celle parue dans le Progrès de Sidi-Bel-Abbès, feuille du mardi 23 août 1932 n° 2732.

Pour deuxième insertion :
Signé : GAILLARD,

ACTE NOTARIÉ CHANGEMENTS DE STATUT ET D'INTITULÉ

Etude de M^e CHOURAKI, Notaire

à Sidi Bel-Abbès, 8, Boulevard de la République
(Successeur de M^e FRIESS)

Société à responsabilité limitée
« Imprimerie-Librairie-Papeterie du Progrès »
A. Garcia et M. Murcia
actuellement
« Imprimerie-Librairie-Papeterie du Progrès »
Murcia Père et Fils

1. - Cession de parts sociales

Aux termes d'un acte reçu par M^e CHOURAKI, notaire à Sidi-Bel-Abbès le TROIS DECEMBRE 1936, M. GARCIA Antoine, Imprimeur Libraire, demeurant à Sidi-Bel-Abbès, a cédé à :

1^o - Monsieur MURCIA Manuel, Imprimeur Libraire demeurant à Sidi-Bel-Abbès,

2^o - Monsieur MURCIA Gilbert René, Imprimeur demeurant au même lieu.

Cessionnaires dans la proportion de CENT QUARANTE CINQ PARTS pour M. MURCIA Manuel et de TRENTE PARTS pour M. MURCIA Gilbert René.

Les CENT SOIXANTE QUINZE PARTS SOCIALES lui appartenant dans la Société à responsabilité limitée « IMPRIMERIE LIBRAIRIE, PAPERIE DU PROGRES A. GARCIA & M. MURCIA » au capital de TROIS CENT CINQUANTE MILLE FRANCS, ayant son siège social à Sidi-Bel-Abbès, rue Catinaud n^o 22, constituée suivant acte reçu par M^e Charles FRIESS, no-

taire à Sidi Bel-Abbès, le 1^{er} Juillet 1930, et modifiée suivant deux actes reçus l'un par le dit M^e FRIESS, le 13 Août 1932, et l'autre par le dit M^e CHOURAKI le 26 Juin 1936.

Au moyen de cette cession, M.M. MURCIA cessionnaires II sont devenus seuls membres à compter du 3 Décembre 1936 de la société dont il s'agit.

Cette cession qui a eu lieu moyennant un prix et sous les charges clauses et conditions insérées audit acte, a été expressément acceptée par M. MURCIA Manuel, gérant.

2. - Modification aux Statuts

Par le même acte, M.M. MURCIA Manuel et MURCIA Gilbert René ont apporté aux statuts de la société à responsabilité limitée dont il s'agit, notamment les modifications suivantes :

Article Deux. — Cette Société prend la dénomination de « IMPRIMERIE, LIBRAIRIE & PATERIE DU PROGRES MURCIA PÈRE & FILS SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE.

Article six. — Le capital social reste fixé à la somme de TROIS CENT CINQUANTE MILLE FRANCS divisé en TROIS CENT CINQUANTE PARTS DE MILLE F. CHACUNE entièrement libérées appartenant, par suite de la cession sus-énoncée, pour TROIS CENT VINGT PARTS à M. MURCIA Manuel, et pour TRENTE PARTS à M. MURCIA Gilbert René.

Etant ici expliqué que l'apport en jouissance des locaux « dans lesquels se trouve exploitée le fonds de commerce, a été remplacé par un bail de quinze années entières et consécutives qui ont commencé à courir le 15 Octobre 1936.

Article quatorze. — En ce qui concerne les cas de décès.

La Société ne sera pas dissoute par le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un associé.

En cas de décès d'un associé, la société continuera entre l'associé survivant et les héritiers et représentants de l'associé décédé titulaire des parts de leur auteur.

L'associé survivant sera seul gérant avec les pouvoirs les plus étendus.

Toutefois, dans le cas où l'associé décédé ne laisserait ni conjoint survivant ni enfants légitimes ou descendants d'eux, l'associé survivant aura la faculté de racheter, soit en totalité, soit en partie, les parts dépendant de la succession à la charge de faire connaître son intention à cet égard aux héritiers ou représentants de l'associé décédé

dans un délai de trois mois à partir du décès.

Le prix de rachat sera fixé par les intéressés sur les bases d'un inventaire qui sera dressé alors en la forme commerciale, valeur au jour du décès, par les associés survivants et les héritiers ou représentants de l'associé décédé et en cas de désaccord par un ou plusieurs experts désignés par M. le Président du tribunal de commerce du lieu du siège social. Dans le rachat se trouve englobée la part de bénéfices acquise au jour de cession.

La somme revenant aux héritiers et représentants de l'associé décédé sera payée par l'associé survivant en cinq fractions, avec intérêts au taux de cinq pour cent l'an. Elle devra immédiatement exigible, soit à défaut de paiement à son échéance, d'une seule fraction du capital ou d'un terme d'intérêts, et un mois après une sommation de payer restée infructueuse, soit en cas de vente ou apport en société, de l'ensemble des biens sociaux, cessation d'exploitation, constitution d'hypothèque sur les immeubles sociaux, ou de nantissement de fonds de commerce.

Article quinze. — La société est admise à par un ou plusieurs gérants associés ou non, choisis par les associés avec ou sans limitation de la durée de leur mandat.

Monsieur MURCIA Manuel père, sera seul gérant de la société. La durée de ses fonctions n'est pas limitée.

Monsieur MURCIA Manuel a seul la signature sociale qui est « MURCIA Père et Fils ». Il

a vis-à-vis des tiers les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans toutes les circonstances et pour faire et autoriser tous les actes et opérations relatives à son objet.

Il doit consacrer aux affaires sociales tout son temps et tous ses soins ; il ne peut s'intéresser directement ou indirectement à une autre affaire commerciale ou industrielle, sous peine de révocation, et, s'il s'y a lieu, de dommages-intérêts.

Article seize. — Le gérant est responsable conformément aux règles du droit commun envers la société et envers les tiers, soit des infractions aux dispositions de la loi du sept Mars mil neuf cent vingt, soit de violation des statuts, soit des fautes commises par lui dans sa gestion.

Il ne contracte, à raison de sa gestion, aucune obligation personnelle ni solidaire relativement aux engagements de la société.

Article dix huit. — Le gérant ne peut être révoqué que pour des causes légitimes.

Il peut à toute époque se démettre de ses fonctions à la condition d'en avertir ses associés six mois au moins avant la clôture de l'exercice en cours.

En cas de retraite volontaire du gérant, celui-ci peut présenter son successeur dont la nomination est soumise aux associés dans les formes ci-après indiquées :

Dans tous les cas de cessation des fonctions du gérant, de même qu'au cas où il serait

dans l'impossibilité de remplir ses fonctions, par suite d'infirmité ou de maladie grave dûment constatée, il sera nommé un nouveau gérant par les associés sur la proposition faite par l'un d'eux et par délibération prise à la majorité des associés.

Article vingt deux

A l'expiration du terme fixé pour sa durée ou en cas de dissolution anticipée, la liquidation de la société sera faite par le ou les gérants en exercice ou à défaut par l'un des associés désignés à la majorité fixée par l'article trente de la loi du sept Mars mil neuf cent vingt cinq.

Le ou les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

Les premiers fonds provenant de la liquidation seront avant tout, employés à l'extinction du passif et des charges de la société envers les tiers. Après cette extinction, ce qui sera disponible sera réparti entre les associés dans la proportion des parts dont ils seront alors propriétaires.

POUR EXTRAIT :

signé : CHOURAKI

Deux expéditions de l'acte précité en date du 3 Décembre 1936, modifiés des statuts, ont été déposées au greffe du Tribunal civil de Sidi-Bel-Abbès, exerçant la juridiction commerciale, le 14 Décembre 1936, en exécution du décret-loi du 30 Octobre 1935 et du décret du 17 Juillet 1936

POUR MENTION
signé : CHOURAKI

105^e Année - N° 3002 HEBDOMADAIRE MARDI 7 MARS 1939

Le Progrès 20 Centimes

de Sidi-Bel-Abbès

ORGANE DES INTÉRÊTS DE L'ARRONDISSEMENT

Rédaction et Administration: 19, Rue Cathal, 22. Téléphone: 22-60

ANNONCES: Indiscretions et Régies, 21. 40. Réclamations, 31. 25. On traite à forfait par les annonces devant paraître plusieurs fois. Directeur Politique: A. GARCIA

BASTOS "Bleu" "Flor Fina" 2 Qualités vraiment supérieures

LA FIN D'UN DRAME

La nouvelle Espagne vue d'Algérie

Précédées par vingt-six Etats des quatre coins du monde, la France et la Grande-Bretagne ont reconnu de jure, c'est-à-dire de droit, le gouvernement du général Franco, chef déclaré de l'Espagne nationaliste.

Une telle reconnaissance n'est pas née spontanément. Les faits l'ont préparée, les circonstances l'ont mûrie. Elle s'est imposée le jour où Barcelone est tombée sans coup férir, la Catalogne ayant déposé les armes et son Gouvernement ayant pris la fuite, suivi de tout un peuple en marche à la recherche d'un refuge en France.

La mission de M. Léon Bérard ayant été heureusement conduite à bien, la reconnaissance du général Franco devenait un fait accompli et sans plus tarder. Elle a été effectuée par la France et la Grande-Bretagne le même jour et en même temps est venue l'heure de la réconciliation des frères ennemis dans la paix reconquise.

L'aurore des temps nouveaux de l'Espagne sera saluée en Algérie par une immense satisfaction, aussi bien chez la grande majorité amie de l'Espagne nationaliste que parmi ceux, en petite minorité, dont la foi très vive et profondément sincère était attachée à la cause des gouvernementaux.

Noire prière la plus fervente s'adresse aux uns comme aux autres, à tous ceux qui, pendant trois ans et demi, en Algérie, ont sauté avec anxiété ou avec douleur les phases d'une atroce guerre civile. Nous implorons de chasser de leur esprit ce qui les avait divisés pour ramener dans leur cœur un idéal de bonité et de fraternité. Aux uns nous disons : Modérez la joie de votre victoire et tendez une main loyale à ceux qu'elle a cruellement déçus. Le grandeur de l'Espagne que vous aimez, vous convie à ne plus distinguer les vainqueurs des vaincus, et, au contraire, à les confondre dans la religion de l'âme. L'union d'un caractère aussi noble se scellera entre vous en vous souvenant qu'il y a vingt-cinq ans, à l'appel de la France attaquée par les puissantes armées allemandes, les jeunes Espagnols devenus néo-Français, et les Espagnols fixés en Algérie, ont combattu comme soldats dans nos régiments ou dans l'immortelle Légion étrangère. Tous, sous le fer ou le feu des batailles, sacrifiaient leur vie au cri de : « Vive la France ! ».

Chronique Parisienne

Parleg bibliophile... On a vendu sa bibliothèque. — Un comédien amoureux des livres. — A l'Hôtel Drouot. — Le 125^e Anniversaire de la Bibliothèque des Lettres. — Le salon des Humoristes. — Il nous faut de la joie... — La théorie de l'Alibiade. — Pour devenir célèbre.

Les bibliophiles ont été dans la joie. On a vendu, ces jours-ci, à l'Hôtel Drouot, une des plus curieuses bibliothèques de Paris, celle de l'acteur Pauley, que les parisiens aimaient tant applaudir et à qui il suffisait de paraître pour séduire les salles les plus noyées. L'inimitable créateur du TOS-PAZE ne cachait pas sa passion pour les livres :

« Ce sont là de beaux amis, disait-il, qui ne déçoivent jamais.

On le voyait à toutes les grandes ventes où il avait déniché le livre rare, le document précieux, l'autographe intéressant, car, suivant la méthode de Jules Claretie, de Bartolus, des Goncourt et de tant d'autres, il « truffait » ses livres de lettres, de notes manuscrites se rapportant aux auteurs :

« Cela donnera de la valeur à ma bibliothèque, expliquait-il à ses amis, on s'en apercevra à l'heure de la vente. Quand je ne serai plus là, ma femme bénéficiera de ma longue patience et de mes petites trouvailles...

Le brave Pauley ne croyait pourtant pas quitter sitôt son cher studio où il passait les meilleurs moments de sa vie.

Les habitués de l'Hôtel des Ventes qui le connaissaient tous, moquaient pour lui une défiance qui allait jusqu'au sacrifice. D'un commun accord, les plus enragés laissaient tomber leurs enchères, quand Pauley convoitait le même manuscrit ou le même livre.

On le savait de fortune médiocre et l'on s'ignorait pas qu'une grosse partie de ses appointements passait à satisfaire sa passion de bibliophile. Rien n'était plus amusant que de regarder le gros Pauley, plus lette, qu'on n'aurait pu s'y attendre, emportant fiévreusement ses acquisitions nouvelles ; il les serait contre sa large poitrine, comme s'il avait eu peur de les voir s'échapper brusquement.

Pendant qu'on dispersait la bibliothèque du comédien Pauley, Léonard était le 125^e anniversaire de la fondation de la Bibliothèque des anciens tsars, devenue depuis la Révolution

« Bibliothèque Salykov Stchérine », le grand écrivain russe du XIX^e siècle. Une des plus importantes du monde entier, cette collection d'ouvrages de toutes provenances et en toutes langues ne renferme pas moins de dix millions de livres, parmi lesquels figurent des milliers de documents écrits se rapportant à la France et à son Histoire. Les archives de la Bastille lui ont livré leurs trésors les plus précieux ; la collection de nos lettres émanant de Catherine de Médicis, d'Henri IV, de Marguerite de Valois, de Sully, de Mazarin, est une des plus riches et des plus intéressantes. Ces précieux documents, qui furent sauvés au moment de l'incendie de l'Abbaye de Saint-Germain et envoyés en Russie par Dombrowski, secrétaire de l'Ambassade de Russie à Paris, n'ont pas encore été mis tous à jour. Selon La Ferrerie, un archiviste français qui s'occupa avec Beiger de Nivry, vers le milieu du XIX^e siècle, de classer ces pièces rares enfouies dans le fatras inexploité de cette section de manuscrits qui avaient été recueillis par les tsars.

Une autre manifestation est le salon des Humoristes qui vient d'ouvrir ses portes ; il n'a pas attendu longtemps ses visiteurs. « Faut-il en aller un peu chercher des sujets de s'égayer » se sont dit nombre de parisiens de loisir.

Le rire est recommandé par les médecins, c'est un remède puissant et qui ne coûte rien, on pinôte, si, il veut très cher car ne rit pas qui veut, surtout en ces temps... mais, c'est j'en enfourchais pas le dada national, songez plutôt que tout va bien, très bien même et pour le mieux. Les hypochondriques souffrent du foie, ce sont en général des gens bilieux qui n'arrivent pas à digérer ; ils s'ébouffent de se soumettre, de temps en temps, au traitement du rire qui dilate la rate, ils laissent la nique à leur foie sans être obligés de recourir aux petites pilules diverses dont la T. S. F. nous prodigue les noms et les propriétés curatives.

Le Salon des Humoristes a le devoir de ne pas se montrer morose ; desinateurs, peintres et en général tous les exposants doivent justifier le titre de leur Société et nous montrer comment, chez nous, on entend l'humour, la raillerie, et l'esprit frondeur. Les caricaturistes ont le loisir de s'en donner à crayon que veux-tu, pour amener sur nos lèvres cet éclat de gaieté qu'on va leur demander.

Un Bourgeois de Paris

L'Imprimerie Librairie du "PROGRES"
 22, Rue Cathal - SIDI-BEL-ABBÈS - Téléphone : 22-09

Fournit : Communes, Administrations, Ecoles. Tous imprimés, articles de bureau, reliures, etc..

ANNEXE 6 : Exemple de page publicitaire

FOURNITURES GÉNÉRALES pour CONSTRUCTIONS
Usine pour la fabrication des Carrelages et tous produits en Ciment
Bois et Matériaux, Chaux, Ciment, Plâtres, Tuiles, Toitures

COEN Père & Fils & CASTERA
Rue de Jérusalem BEL-ABBÈS - Téléphone : 22-22

TSP Pour tout ce qui concerne cette branche, voyez **TSP**

Jean VERGARA
RADIO - ÉCLAIRAGE
BEL-ABBÈS - Rue Prudon - BEL-ABBÈS

Distributeur officiel **PHILIPS**

ève
haute couture
32, rue gambetta, bel-abbès

Mesdames pour vous

JOURS PLISSÉS BRODERIES
BOUTONS A F.ÇON

adressez-vous en toute confiance à **MADAME THIEL**
15, Rue du Sultan Mohamed, 15

Son travail soigné
Sa livraison rapide
Ses prix modérés

feront de vous des clientes satisfaites et assidues.

La Photo Madrilène
Spécialité d'agrandissement
66, Avenue Kleber, 66 - BEL-ABBÈS

Remettez-nous votre original et dans un délai de 30 jours vous recevrez votre agrandissement contre-remboursement.

Ne pas confondre, seule maison

"Au Myosotis"

Rosiers - Bouquets
Corbeilles de Noces
Plantes d'Appartements

Louis AMBROSINO
HORTICULTEUR
Théâtre Municipal (face le Marché) et Vallée des Jardins
SIDI-BEL-ABBÈS

CIMENTERIE D'ART & DE BATIMENT
Spécialité de Chénâmes en Granito, Recre, Madragues lasines, Belouises, Colonnas, Bascas, Escaliers, Chénâmes de Toitures

Emile PASINI
69, Avenue Kleber, 69
SIDI-BEL-ABBÈS

Produits en Ciment armé transportables et en ciment moulé. - Travail de décoration en Plâtre et ciment - Spécialité de Chapelles et Monuments en pierres artificielles. -

MOSAÏQUES EN TOUS GENRES

AU CYCLAMEN

Fleurs Naturelles et Plantes d'Appartements toute l'Année
Gerbes et Corbeilles de Noces

Henri PICO
8, Rue Cathat, 8
SIDI-BEL-ABBÈS
Téléphone : 20-48

La Station Moderne de Graissage & Lavage
A. & V. DE CARA
12, Avenue Loubet - SIDI-BEL-ABBÈS - Téléphone 26-57



se recommande aux automobilistes soucieux de l'entretien de leur voiture

Graissage par matériel approprié. Emploi exclusif d'un lubrifiant de qualité supérieure. Vidange et nettoyage des boîtes de vitesses et ponts arrière et remplissage par appareils spéciaux.
Service moderne de lavage, dépoûssérage et lustrage

Le Rendez vous des Fins Gourmets

RESTAURANT "FELIX"
Place Carnot
F. ARABEZ - Propriétaire

PÂTISSERIE - ET - CONFISERIE FINE

LA SANS RIVALE
Maison fondée en 1920
Transformée en 1929 avec l'installation la plus moderne tant pour les pâtisseries et confiseries françaises qu'espagnoles.

Rémy PAGAN
Boulevard de la République
Téléphone : 26-55

"A l'Heure Juste"

HORLOGERIE BIJOUTERIE ORFÈVRE

SPÉCIALITÉ POUR RÉPARATIONS - DE MONTRES DE MARQUES -

Albert BERGER
3, Rue Prudon, 3
SIDI-BEL-ABBÈS

Qui ne connaît...

TALMITE
le tailleur que nul n'imité...
le tailleur des gens de goût.
39, Rue Gambetta, 39

HAYN
Assurances tous risques
6, Rue de la Légion, 6

GRANDE Charcuterie Française
ROTISSERIE - TRAITEUR

Edouard DAVID
Successeur
3, Rue Montagne, 3
Successor au Marché Couvert

GUARDIAN ASSURANCE
Company Limited
Incendie - Récolte

ROGER CAMPDEL
SOCIÉTÉ SUISSE D'ASSURANCE
Contre les ACCIDENTS
Winterthur

ESTANCO REAL
TABACS - CIGARES - CIGARETTES
ARTICLES DE FUMEURS

Maison FARADJI
10, Rue Montagne, 10, - SIDI-BEL-ABBÈS
Livraison à Domicile

- MAISON DU - CAOUTCHOUC
Atelier de Vulcanisation

Pierre FILIO
2, rue Blancourt (Rue de l'Hôpital) BEL-ABBÈS

Pneus et Chambres à air neufs et d'occasion.
Vente d'Accessoires Automobile
Pièces à chaud par Procédés Modernes Électriques et Automatiques
Tout ce qui concerne le caoutchouc

DÉPOT DES Huiles ANTAR
l'Huile de France

G. MERGANDIER & Ch. FAVELATO
12, Rue de Metz - BEL-ABBÈS

ADRESSE D'ORAN
Garage Antar
8, Rue Bedoua - (MIRAMAR)

Imprimerie M. MURCIA & FILS
Sidi-Bel-Abbès

VIN D'ORANIE SUPÉRIEUR

"KINOURI"

H. & P. GOT Frères Sidi-Bel-Abbès (Algérie)

Exigez-le à la maison au restaurant le régal des gourmets

Sa cave, ses installations sont le dernier mot de la technique moderne